

ANNEXE IV

Attestation de contrôle sanitaire vétérinaire à l'importation (saisie /destruction des produits animaux)

I - Bases légales

* Loi n° 99-24 du 9 mars 1999 relative au contrôle sanitaire vétérinaire à l'importation et à l'exportation .

* Décret n° du , organisant l'intervention des médecins vétérinaires et des agents chargés du contrôle sanitaire vétérinaire à l'importation et à l'exportation .

II- Références de l'attestation de mise en consignation :

N° :

Date :

Signataire :

III-Contrôle sanitaire vétérinaire effectué :

- Contrôle d'identité Date :

- Contrôle physique Date :

IV- Examens et analyse de laboratoires :

- Nombre des échantillons prélevés :

- Nature des échantillons prélevés :

- Date de prélèvement des échantillons :

- Références des échantillons prélevés :

- Date d'envoi des échantillons aux laboratoires :

- Identité des laboratoires ayant procédé aux examens et analyses :

.....

- Référence des bulletins d'examens et d'analyses :

- Résultat des analyses :

V: Observations particulières :

.....

VI : Procès-verbal de saisie :

- Motifs de saisie :

- Procès-verbal de saisie n° :

- Date :

- Date de transmission au :

- Ministre de l'agriculture :

- Ministre de la santé publique :

- Date de la saisie :

- Lieu de stockage des produits saisis :

- Conditions de stockage :

VII – Destruction :

- Références judiciaires autorisant la destruction :

- Date de destruction :

- Lieu de destruction :

- Quantité des produits à détruire :

- Procédé utilisé de destruction :

Date :

Médecin vétérinaire :

Signature :

Qualité du signataire :

Cachet officiel :